

Merci de lire attentivement les conditions générales définissant précisément la manière dont l'organisateur peut utiliser le matériel délivré par du media partenaire.

## **DESCRIPTION DU GAIN**

Le prix apporté par WARNER à la société organisatrice, afin de récompenser le gagnant du jeu concours inclut :

- La réalisation de « l'aventure de rêve » du gagnant (dont la valeur ne dépassera pas 10 000€)

## **Conditions et termes supplémentaires du gain**

- La valeur du prix ne devra pas excéder dix mille euros (10 000 euros)
- Si le gagnant est mineur (n'a pas 18 ans), il devra être accompagné dans son « aventure de rêve » par un parent ou un tuteur légal.
- « Les aventures de rêve » proposées par les participants doivent être faisables et techniquement réalisables (comme décrit par Warner à sa seule discrétion.)
- Le gagnant du concours pourra être invité à participer à de la publicité post concours. Il pourra être filmé, photographié, ou tout autre enregistrement de Warner ou une tierce partie pour de la publicité. Le gagnant devra également accepter l'utilisation des données personnelles fournies lors de l'inscription au jeu concours toujours pour des fins publicitaires.
- Le Gagnant du Concours devra signer une acceptation de prix avant la remise de prix. Si le gagnant est mineur, un parent ou un tuteur légal, devra signer l'acceptation du prix.
- Aucune substitution sous forme d'argent comptant ou d'avoir n'est possible, le prix n'est pas transférable), ni négociable, ni remboursable. Le prix ne peut pas être vendu, offert, offert à la vente ou utilisé pour un autre jeu concours ou publicité par le gagnant.
- Warner décline toute responsabilité en cas de défaillance du jeu concours ou des circonstances imprévues ou des raisons indépendantes de sa volonté empêchant de récompenser le grand gagnant. Dans cette situation, l'Organisateur peut modifier ou faire varier le Prix afin de fournir une alternative raisonnable pour laquelle l'Organisateur ou les parties liées à l'Organisateur ne sauraient être tenus pour responsable

- En uploadant leurs « aventures de rêve », tous les participants, acceptent que Warner repostent leur participation dans la galerie du jeu concours (à la discrétion de Warner)
- Warner devra mettre en œuvre tous les efforts possibles pour réaliser « l'aventure de rêve » dans délai d'un (1) an à partir du moment où le prix aura été accepté.

@2015 Warner Bros. Ent Tous droits réservés

Pan et le nom des personnages, évènements, et toute marque s'y rattachant sont des marques déposées de Warner Bros Entertainment Inc.